

s'approprient peu à peu la notion même de risque, puis structurent leur perception des conséquences d'accidents et des mesures de protection. Qu'on ne s'y trompe pas : c'est plus la conception du jeu que son utilisation qui compte.

– Le risque nucléaire est envisagé de manière globale. Informations et fiches d'activité, testées avec des classes, sont proposées aux enseignants. Un kit de travaux pratiques sur la radioactivité, construit en collaboration avec le Commissariat à l'énergie atomique de Grenoble, complétera les outils proposés.

– Les crues torrentielles font l'objet d'un travail rigoureux et approfondi, ancré d'une part sur des prises de vue diapositives originales réalisées pour l'occasion, en collaboration avec le Service de restauration des terrains de montagne, d'autre part sur une cassette vidéo montrant le fonctionnement de la maquette et débouchant sur des activités d'élèves.

Un bon nombre de documents com-

plémentaires, fascicules, revues, cassette vidéo, seront joints à la mallette. Ils permettront aux enseignants de trouver des sources d'informations diverses pour construire des séquences d'apprentissage variées.

Cinquante mallettes seront produites début 1998 et mises à disposition des enseignants dans les Centres départementaux de documentation pédagogique de l'académie.

Pour finir, il faut insister sur le caractère exemplaire de la collaboration entre l'Éducation Nationale et l'association IRMa : l'appui permanent et les compétences du directeur, Henri de Choudens, et de son assistant, François Giannoccaro, permettent à l'équipe d'enseignants de travailler de manière efficace et productive.

La mallette répondant à un besoin souvent manifesté par les professeurs des écoles, des collèges et des lycées, on peut s'attendre à un plein succès de cet outil... qui serait la reconnaissance du travail fourni par les concepteurs, que je tiens à remercier ici. ■

industriels de poursuivre et améliorer une politique de communication déjà mise en place avec la volonté de démultiplier les informations en ayant comme cible prioritaire le public riverain, aider au développement d'une culture du risque industriel et profiter de ce que nous ne sommes pas en période de crise pour sensibiliser notre environnement en profondeur.

Les usines de chimie du sud Grenoblois, adhérent complètement à cette démarche, d'autant plus qu'elles sont situées soit en zone urbaine, cas de Pont-de-Claix, donc à proximité de Grenoble, soit près des villages tels que Champagnier, Jarrie et Champ-sur-Drac, communes faisant partie de l'agglomération Grenobloise. Nous devons prendre en compte en outre le passage de la route nationale RN 85 qui conduit aux stations de sport d'hiver de l'Oisans ainsi que la ligne de chemin de fer Grenoble-Veynes.

Cette campagne d'information a lieu au cours du dernier trimestre 1997, campagne qui se fait par bassin d'emploi : la chimie du sud grenoblois en est un exemple. Nous voulons que cette campagne soit différente de celle de 1991 en associant au plus tôt les acteurs : pouvoirs publics, municipalités, industriels, associations en utilisant des relais tels que les bulletins municipaux, les calendriers des pompiers, les enseignants, les réseaux de médecins et pharmaciens, le personnel des usines ainsi que ses organismes représentatifs et bien entendu les médias journaux - radios - TV.

Notre objectif, avec l'aide de tous ces relais, est de sensibiliser les riverains de telle manière à améliorer la culture

UNE NOUVELLE CAMPAGNE D'INFORMATION SUR LES RISQUES MAJEURS TECHNOLOGIQUES EN 1997 - POURQUOI ?

par Michel PIAT - Directeur Elf Atochem Jarrie

D'abord un bref historique : dès 1986 l'opération Isère Département Pilote animée par Haroun Tazieff témoigne de l'importance accordée à la prévention des risques majeurs. Avec 1988 nous franchissons un nouveau palier conduisant à la création de l'Association d'information pour la prévention des risques majeurs devenue l'Institut des risques majeurs (IRMa) ; automne 1991 et c'est la première campagne d'information de la population de l'Isère concernant les risques naturels et technologiques majeurs.

Alors pourquoi une nouvelle campagne en 1997 ? D'abord parce que cela répond à une obligation réglemen-

LES BONS REFLEXES EN CAS D'ALERTE

son modulé
1 minute → 1 minute → 1 minute

SIGNAL D'ALERTE Accidents technologiques majeurs : EXPLOSION, INCENDIE, REJETS TOXIQUES, REJETS RADIOACTIFS

1 **ENTREZ** 2 **FERMEZ TOUT** 3 **ECOUTEZ** 4 **NE FAITES PAS**

Radio France ISERE
FM 96.2 / 99.1 / 101.8 / 102.8

son continu de 30 secondes

SIGNAL DE FIN D'ALERTE

EN CAS D'ACCIDENT NUCLEAIRE : sur instruction des autorités vous pourrez être amenés à prendre un comprimé d'iode et/ou à être évacués.

taire. La loi du 22 juillet 1987 sur la prévention des risques majeurs reconnaît à tout citoyen le droit à l'information sur les risques auxquels il est exposé. Mais surtout il s'agit pour les

du risque industriel. Souhaitons-nous une campagne pleine d'enseignements. ■